



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

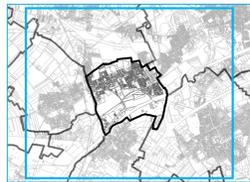
Plan de secteur règlementaire n°10
Abscou, Douchy-les-Mines, Escaudain, Lourches,
Rœulx, Wavrechain-sous-Denain

PIECE N° 4-C-1

PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER LOURCHES

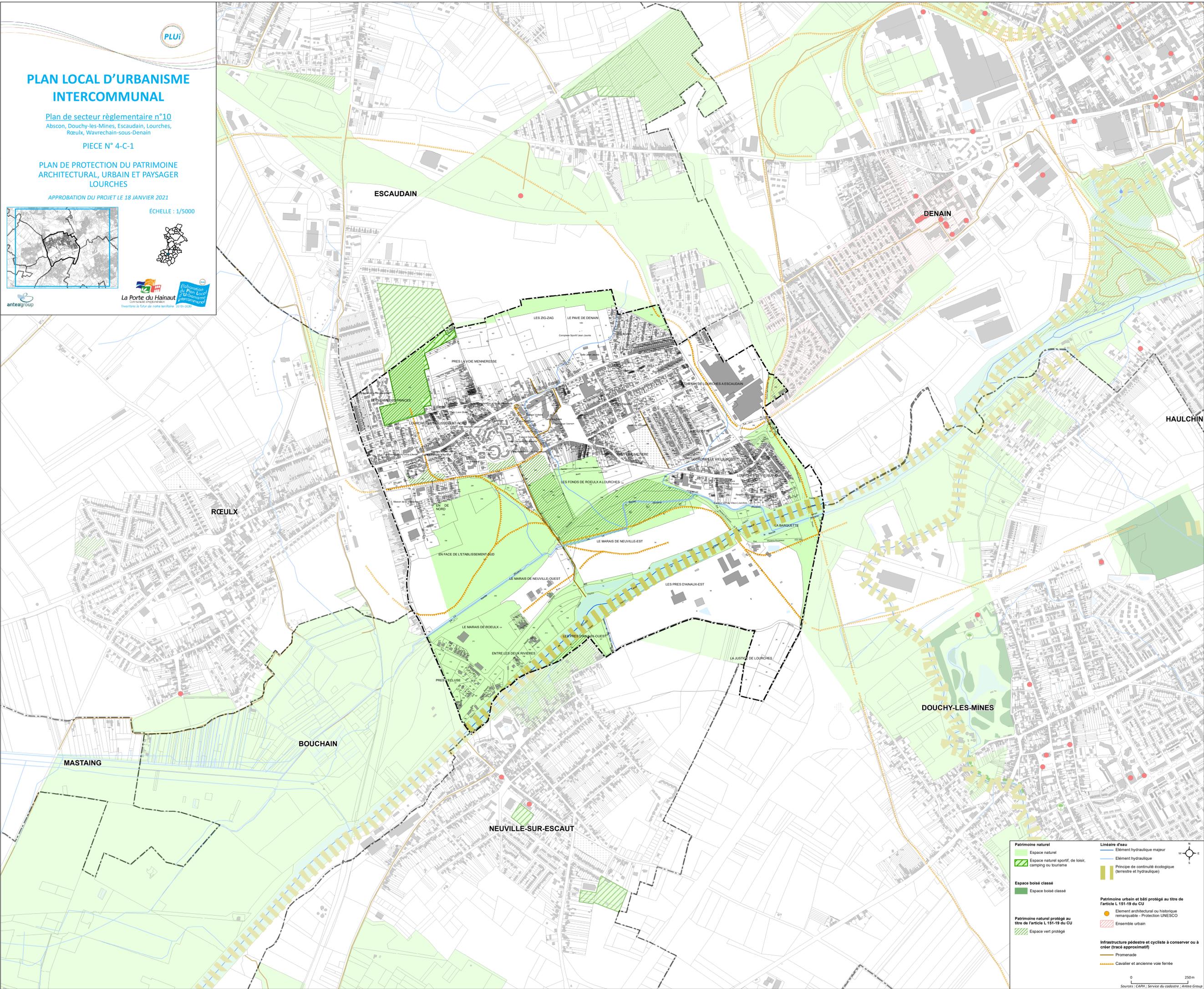
APPROBATION DU PROJET LE 18 JANVIER 2021

ÉCHELLE : 1/5000



La Porte du Hainaut
COMUNAIRE D'AGGLOMERATION
Inventaire de l'état de notre territoire 2018-2020

anteagroup



<p>Patrimoine naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> Espace naturel Espace naturel sportif, de loisir, camping ou tourisme Espace boisé classé Espace boisé classé Patrimoine naturel protégé au titre de l'article L. 161-19 du CU Espace vert protégé 	<p>Linéaire d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> Élément hydraulique majeur Élément hydraulique Principe de continuité écologique (terrestre et hydraulique) 	<p>Patrimoine urbain et bâti protégé au titre de l'article L. 161-19 du CU</p> <ul style="list-style-type: none"> Élément architectural ou historique remarquable - Protection UNESCO Ensemble urbain 	<p>Infrastructure pédestre et cycliste à conserver ou à créer (tracé approximatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> Promenade Cavalier et ancienne voie ferrée
--	--	--	--

Sources : CAPM ; Service du cadastre ; Antea Group